

Communauté de Communes du Plateau de Gentioux (23)

Située sur le plateau de Millevaches, futur Parc Naturel Régional, la communauté de communes du Plateau de Gentioux, créée en 1992, est constituée de sept communes sur 290 km². L'agriculture, activité la plus caractéristique de la zone est fondée sur des productions animales en élevage extensif (bovins et ovins). Pour autant, elle s'ouvre de plus en plus à la diversification : production de fruits rouges, production champignonnière, fromages fermiers, petits élevages, activités agro-touristiques... Plus de 30 % du territoire est composé par la forêt.

Si la population a diminué entre les recensements de 1990 et 1999 (2461 personnes à 2259 personnes), le solde migratoire sur la même période est quant à lui positif (+ 62 personnes). Nombre de services sont encore présents et actifs sur le territoire. On y trouve 5 écoles, 2 haltes-garderies, un service de transport, un accueil touristique diversifié (gîtes, chambres d'hôtes...), une maison de retraite, un centre d'accueil spécialisé, un foyer d'accueil médicalisé, un bulletin mensuel tiré à 1300 exemplaires, une télévision locale (télémillevaches). De même la vie associative est très développée et couvre une très large partie des besoins de la population.

La communauté de communes a développé en parallèle, des infrastructures permettant l'accueil de nouvelles entreprises (4 ateliers-relais depuis 1990 générant une trentaine d'emplois) et en répondant à leur demande en matière d'habitation (réhabilitation de logements, construction de logements neufs en partenariat avec l'OPHLM, soit au total une vingtaine de logements) et d'activités loisirs (aides logistiques, financières, création d'une halte garderie, centre de loisirs sans hébergement intercommunal...). La population a très rapidement pris conscience que l'accueil de nouvelles populations devait être accompagné obligatoirement de la création, du développement de nouveaux services. Population et collectivités ont su rapidement travailler ensemble.

La communauté a conventionné avec la DATAR Massif Central en mai 2001 pour être labellisé « Territoire d'Accueil de Nouveaux Actifs ». Le souhait de la communauté de communes est que cette démarche soit aussi portée par la population locale. Pour cela, la constitution d'un « comité d'accueil » est envisagée à court terme et les nouveaux arrivants sont déjà orientés vers les personnes ressources du territoire (élus, représentants des associations, chambres consulaires qui répartissent les offres d'emplois et de cessions d'entreprises du territoire...). De même, des visites du territoire et des sessions de découverte peuvent être organisées soit au niveau de la communauté de communes, soit au niveau du Syndicat Mixte de Millevaches en Limousin.

De plus, en matière sanitaire et social, un foyer d'accueil médicalisé permettant l'accueil de 32 pensionnaires a été réalisé à Gentioux en 1992. 16 lits supplémentaires ont été réalisés en 2002. Cet établissement emploie actuellement une cinquantaine de personnes (la plupart sont même logées dans les habitats locatifs mis à disposition par l'OPHLM).

La communauté de communes a signé un contrat Temps Libre en 2001, un Contrat Educatif Local est en cours d'élaboration et un Contrat Enfance devrait suivre, avec la création et le développement de halte-garderies itinérantes, la création d'un pôle d'activités pour les adolescents.

Contact :

Stéphane Verdier

05.55.67.92.49